

Index AI : PRE01/431/2011  
30 August 2011

## Révélations sur la forte augmentation du nombre de morts en détention en Syrie

Au moins 88 personnes seraient mortes en détention en Syrie au cours des cinq mois de répression sanglante contre les manifestations en faveur de la réforme, révèle Amnesty International dans un nouveau rapport diffusé le 30 août.

Ce document, intitulé [\*Deadly detention: Deaths in custody amid popular protest in Syria\*](#), fait état de morts en détention qui auraient eu lieu entre le mois d'avril et la mi-août à la suite d'arrestations de masse.

Les 88 décès en question représentent une forte augmentation du nombre de morts en détention en Syrie. Ces dernières années, Amnesty International enregistrait normalement environ cinq morts en détention par an dans ce pays.

« Le nombre de morts survenant derrière les barreaux atteint d'énormes proportions, et semble être une extension du mépris brutal pour la vie affiché quotidiennement dans les rues syriennes », a déclaré Neil Sammonds, spécialiste de la Syrie à Amnesty International.

« Les récits de torture que nous recevons sont effroyables. Nous pensons que le gouvernement syrien persécute systématiquement les citoyens, et ce, à grande échelle. »

Les victimes citées dans le rapport ont toutes été arrêtées après que les Syriens soient descendus dans la rue en grand nombre en mars 2011. Ces personnes, toutes de sexe masculin, incluent 10 mineurs, dont certains n'avaient pas plus de 13 ans.

Toutes les victimes auraient été appréhendées parce qu'elles avaient participé, ou étaient soupçonnées d'avoir participé, à des actions de protestation en faveur de la réforme.

Dans au moins 52 de ces cas, il existe des éléments prouvant que des actes de torture et d'autres formes de mauvais traitements ont causé le décès ou y ont contribué.

Amnesty International a visionné des vidéos relatives à 45 de ces cas – filmées par des proches, des militants ou d'autres personnes – et a demandé à des médecins légistes indépendants d'en examiner un certain nombre.

Certaines lésions visibles sur le corps de nombreux détenus indiquent qu'ils ont certainement été sauvagement battus, entre autres sévices. Les autres signes tendant à confirmer qu'ils ont été torturés incluent des brûlures, des blessures causées par des objets contondants, des marques de fouet et des lacérations.

La plupart des faits évoqués dans le rapport se sont déroulés dans les gouvernorats d'Homs et de Deraa,

où ont eu lieu des manifestations très suivies. Des morts en détention ont également été signalées dans cinq autres gouvernorats, ceux de Damas, de Rif Damashq, d'Idlib, d'Hama et d'Alep.

Hamza Ali al Khateeb, 13 ans, a disparu le 29 avril lors de manifestations contre le siège de Deraa ; il a plus tard été retrouvé mort couvert de blessures manifestement infligées au moyen d'armes contondantes, et le pénis sectionné.

Une vidéo visionnée par Amnesty International montre le corps de Tariq Ziad Abd al Qadr, d'Homs, qui a été remis à sa famille le 16 juin. Parmi ses blessures figuraient des cheveux arrachés, des marques sur le cou et le pénis sans doute causées par des décharges électriques, une probable brûlure de cigarette, des traces de fouet, des blessures par arme blanche et d'autres brûlures.

Le corps de Sakher Hallak, un médecin dirigeant une clinique spécialisée dans les troubles alimentaires à Alep, a été découvert au bord d'une route quelques jours après son arrestation, le 25 mai. Selon les sources d'Amnesty International, il présentait des fractures aux côtes, aux bras et aux doigts, avait eu les yeux arrachés et avait subi des mutilations aux parties génitales.

À la connaissance d'Amnesty International, pas une seule enquête indépendante n'a été menée sur les causes de la mort dans ces cas.

L'organisation a demandé au Conseil de sécurité des Nations unies de saisir le procureur de la Cour pénale internationale du dossier syrien, d'imposer un embargo sur les armes et de geler les avoirs à l'étranger du président syrien et de ses collaborateurs.

« Compte tenu des violations généralisées et systématiques ayant lieu en Syrie, nous pensons que ces morts en détention pourraient constituer des crimes contre l'humanité », a déclaré Neil Sammonds.

« Jusqu'à présent, la réaction du Conseil de sécurité a été totalement insuffisante, mais il n'est pas trop tard pour agir avec fermeté et prendre des mesures juridiquement contraignantes. »

Amnesty International a dressé une liste de plus de 1 800 personnes qui seraient mortes depuis le début des manifestations en faveur de la réforme. Des milliers d'autres personnes ont été arrêtées, et de nombreuses autres sont détenues au secret dans des lieux indéterminés où elles risquent la torture ou la mort.